REPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981

7e CIRCONSCRIPTION

Majorité de la France - PARTI SOCIALISTE

Jean-Jacques LEONETTI

Candidat
Cadre
Rapporteur Général du Budget

Marie-Arlette CARLOTTI

Suppléante
Comptable



43 ans, marié, 1 enfant.
Cadre de la Sécurité sociale.
Conseiller municipal délégué de Marseille.
Conseiller général du 4e canton des Bouches-du-Rhône.
Rapporteur général du Budget des Bouches-du-Rhône.
Après de brillantes études secondaires au Lycée Saint-Charles à Marseille, Jean-Jacques LEONETTI remplit ses obligations militaires en Algérie pendant 28 mois. Reprenant la vie civile il rentre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et milite dans le syndicalisme ouvrier et les Jeunesses Socialistes.
Responsable politique du PARTI SOCIALISTE, il est élu Conseiller Municipal une première fois en 1971 dans le 2e secteur de Marseille. Homme de terrain, il se met aussitôt à la disposition des habitants dont il est l'élu. Son honnêteté politique et sa puissance de travail se voient récompensées par la grande victoire personnelle qu'il remporte en étant élu Conseiller Général du 4e Canton des Bouches-du-Rhône en 1976. En 1979, au sein de l'Assemblée départementale, il est nommé Rapporteur général du Budget.
EN 1977, il est Conseiller municipal au 2e Secteur de Marseille et se voit confier la délégation à l'Etat Civil et aux mairies annexes.
L'origine corse de Jean-Jacques LEONETTI a fortement sculpté son caractère. Il a la générosité, la rigueur, le sens de l'honneur et de la parole donnée, l'âpreté au combat et l'endurance des natifs de cette île.

C'est à chacune et à chacun d'entre vous que je m'adresse.
Vous pouvez, par votre vote, donner à votre nouveau Président de la République FRANÇOIS MITTERRAND les moyens du changement pour lequel les Français se sont prononcés le 10 Mai.
Pour cela le PARTI SOCIALISTE en appelle au rassemblement des travailleurs et de toutes les forces de la France pour que FRANÇOIS MITTERRAND puisse disposer d'une large majorité à l'Assemblée Nationale, afin de rendre effective la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté.
Quant à moi, élu Conseiller Municipal de Marseille depuis 1971, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône depuis 1976, je tiens au sein de cette dernière assemblée le rôle de Rapporteur général du Budget.
Je me suis toujours efforcé, fidèle aux idées socialistes dont je suis imprégné depuis ma première jeunesse, de réduire — et ce malgré la crise économique — les charges supportées par les habitants de notre département.
Toujours attaché à ce même idéal, je m'efforcerai d'apporter ma contribution à la réduction des inégalités, au développement culturel et scientifique, au retour du plein emploi, au bonheur paisible des personnes âgées, enfin, à tout ce qui permettra de donner à tous le temps de vivre dans la liberté, la paix et la fraternité.
A 43 ans, au milieu de femmes et d'hommes responsables, je veux pouvoir, avec eux, redonner un sens à l'histoire de la France.
Pour cette campagne, j'ai demandé à Marie-Arlette Carlotti d'être ma suppléante. Agée de 26 ans, mariée, elle travaille auprès des services administratifs d'un important établissement muséographique. Par sa connaissance du quartier, où elle habite, elle est présente dans les associations socio-culturelles et familiales où elle apporte son dévouement.
Il nous faut ensemble concrétiser la victoire du 10 mai en donnant au Président de la République une large majorité à l'Assemblée nationale.
Ensemble nous gagnerons.

Ce que proposent les socialistes

Vivre mieux

Mesures sociales

— Revalorisation du SMIC.
— Réduction progressive du travail à 35 heures par semaine.
— Possibilité d'opter pour la retraite à 60 ans à son taux maximum.
— Augmentation de 50 pour cent des Allocations familiales.
— Encouragement de l'épargne, le taux d'intérêt du Livret « A » (par famille) indexé sur les prix.

Personnes âgées

— Augmentation immédiate du minimum vieillesse de 1.400 F à 1.700 F par mois, pour le porter par la suite, progressivement, jusqu'à 80 pour cent du SMIC.
— Suppression de la cotisation sociale sur les retraites.
— Etendre toutes les mesures contribuant à la sécurité des personnes du troisième âge (téléphone, service médical...).
— Extension des aides ménagères à domicile, aménagement des loisirs.

Logement

— Promouvoir une politique de l'habitat social...
— Lancement immédiat d'une tranche de 50.000 logements sociaux.
— Augmentation de l'Allocation-Logement.

Jeunes

— Aide au premier emploi.
— Mise en œuvre des dispositions législatives réglementaires, financières et pédagogiques pour réaliser une meilleure insertion des jeunes de 16 à 21 ans dans la vie professionnelle.
— Suppression de la vignette moto.

Femmes

— Améliorer la vie professionnelle des femmes en leur assurant une réelle égalité de salaire et de traitement avec les hommes.
— Aider les femmes seules.
— Création de 300.000 places de crèches collectives ou à domicile.

Santé

— Développement de la prévention.
— Tiers-payant généralisé à terme.
— Respect de la médecine libérale.
— Amélioration des services hospitaliers et médicaux.

Vivre autrement

Emploi

— Création de 150.000 emplois dans les Services publics et sociaux.
— Création de 60.000 autres emplois dans le secteur associatif.

Cadres

— Participation effective des cadres et reconnaissance de leur rôle au sein des organismes représentatifs de l'ensemble des salariés.

Commerçants et artisans

— Suppression de la Taxe professionnelle et remplacement par un impôt plus juste à étudier en concertation avec les intéressés.
— Mise en place d'une véritable protection sociale.
— Réalisation d'un abattement de 20 pour cent sur le salaire fiscal.
— Création de banques régionales d'investissement pour permettre aux petites et moyennes entreprises, aux petites et moyennes industries et aux artisans d'obtenir des crédits dans les meilleures conditions.

Vivre ensemble

Economie

— Nationalisation de onze grands groupes industriels et du crédit.
— Respect de l'économie de marché.
— Promouvoir une nouvelle politique de l'énergie.

Enseignement

— Un enseignement qui donne des chances à chacun et qui débouche sur l'emploi.
— Droit à la formation permanente.
— Maintien du pluralisme: il n'est pas envisagé de supprimer l'enseignement libre.

Rapatriés

— Ouvrir le droit à l'indemnisation à tous ceux qui ont été spolliés, quelle que soit la date de la spoliation.
— Déclarer l'amnistie générale.

La France dans le monde

— Une France forte, dans une Europe indépendante.
— Faire de la France un pays libre et respecté.
— Définition claire de la portée du contenu de l'Alliance Atlantique.
— Développement des relations internationales pour la sauvegarde de la paix, le désarmement et la sécurité collective.

La Majorité de la France avec les socialistes
Accordez votre confiance aux candidats du rassemblement

Jean-Jacques LEONETTI
Marie-Arlette CARLOTTI